

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 11 (1899)
Heft: 2

Rubrik: Société photographique de la Savoie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue Suisse de Photographie

Omnia luce!

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.*

Société photographique de la Savoie.

Assemblée générale du 19 janvier 1899.

M. Perrin, président, ouvre la séance à huit heures et demie du soir.

L'assemblée ratifie l'admission des nouveaux membres actifs reçus dans le courant de l'année par le Conseil d'administration, MM. Bovagnet, Durfort de la Broye, M^{me} Pascaud, MM. Perrier-Robert, Fiquet, Farcy, Chanvin.

Elle prononce l'admission de :

M^{me} Laplace, présentée par MM. Dénarié et Descostes.

M. Croz, » » Perrin et Dolin.

M. Bellon, » » Berlie et Blanchard.

M. Perriquet, » » Alby et Boisfleury.

M. Lebourgeois, » » Alby et Boisfleury.

M. Allotte, » » Lapeyre et Perrin.

Le trésorier donne lecture du compte rendu financier de la Société.

La Société a reçu dans le courant de l'année 17 membres actifs, elle a donné l'hospitalité de ses locaux à 27 membres des sociétés correspondantes de passage à Chambéry. Par suite de départs et démissions, elle a perdu 8 membres actifs, 5 membres honoraires.

En résumé, elle se trouve composée, au 1^{er} janvier 1899, de 2 membres fondateurs, 9 membres correspondants, 26 membres honoraires, 66 membres actifs, formant un total de 103 sociétaires.

L'atelier a été retenu, pour pose, agrandissements, reproductions, par 114 inscriptions.

Le magasin de la Société, tenu par M. Grimal, préparateur, a fait une vente aux sociétaires de produits et appareils, pendant l'année 1898, de 2103 fr. 05.

Le compte du trésorier se clôture comme suit :

| | | |
|--|---------------------|--------------------|
| En sommes reçues | Fr. | 1616 90 |
| En sommes payées | " | <u>1076 30</u> |
| | Espèces en caisse | Fr. 540 60 |
| Cotisations à recouvrer. | " | 50 — |
| Matériel de la Société, déduction faite du 1/2 % pour l'amortissement en 9 ans | " | <u>688 15</u> |
| | Avoir de la Société | Fr. <u>1278 75</u> |

En conformité de l'article 12 des statuts, il est procédé à l'élection du Conseil d'administration.

Sont élus :

| | |
|--------------------------|---|
| <i>Président :</i> | MM. Perrin. |
| <i>Vice-président :</i> | Des Francs. |
| <i>Secrétaire :</i> | Dolin, F. |
| <i>Trésorier :</i> | Abrioud. |
| <i>Administrateurs :</i> | Chapouilly, de Guillebon, Mullin et Blard. |

M. le Président présente comme suit le budget de 1899 :

RECETTES

| | | | |
|---------------------------------------|-------|-----|---------|
| 66 membres, 15 fr. | Fr. | 990 | — |
| 26 membres honoraires, 10 fr. | » | 260 | — |
| 6 entrées, 5 fr. | » | 30 | — |
| 26 placards, 2 fr. 50. | » | 65 | — |
| Espèces en caisse | » | 540 | 65 |
| Cotisations à recouvrer | » | 50 | — |
| | Total | Fr. | 1935 65 |

DÉPENSES

| | | | |
|--|-------|-----|--------|
| Location | Fr. | 500 | — |
| Eau | » | 80 | — |
| Gaz | » | 170 | — |
| Chauffage | » | 60 | — |
| Assurance | » | 25 | — |
| Impôts | » | 70 | — |
| Agencements, frais, entretien, reliure, papiers et divers | » | 200 | — |
| | Total | Fr. | 1105 — |

| | | | |
|---------------------------------|-----|------|----|
| Recettes. | Fr. | 1935 | 65 |
| Dépenses | » | 1105 | — |
| Excédent des recettes pour 1899 | Fr. | 830 | 65 |

auquel viendra s'ajouter la subvention du Conseil municipal de 100 fr. et l'avenant de la réception de nouveaux membres pendant l'année 1899.

M. Abrioud, trésorier, présente une rectification à faire au règlement intérieur, à l'article additionnel du dit règlement, qui autorise le Conseil d'administration à ne pas

exiger la cotisation de l'année en cours, pour les membres reçus dans les deux derniers mois de l'année.

Pour faciliter l'accès de la Société aux futurs adhérents, l'assemblée vote le projet suivant :

Tout sociétaire entré dans le troisième trimestre de l'année paiera la somme de 10 fr.

Tout sociétaire entré dans le quatrième trimestre paiera la somme de 5 fr., plus l'entrée normale de 5 fr., dans les deux cas. La location des placards reste fixée à 2 fr. 50 dans n'importe quel cas.

L'assemblée vote le crédit nécessaire au tirage d'un agrandissement 30×40 à offrir à chaque membre honoraire de la Société.

Il est donné communication d'une lettre de M. Dosquet, membre correspondant de la Société à Tananarive, et il fait présentation de son envoi d'épreuves stéréoscopiques de cette région qui sont d'une finesse remarquable. Description des vues : 1^o Constructions de routes à Tananarive ; 2^o promenades de la reine ; 3^o un camp de portataires à Inahalovo ; 4^o fête du 14 juillet à Tananarive ; 5^o arrivée des pirogues à Inahalovo ; 6^o marchands d'eau à Tananarive.

L'assemblée vote une somme de 100 fr. pour la confection d'une double série de clichés de projection de Madagascar, dont une sera offerte à M. Dosquet, en échange du prêt de ses phototypes et du bon souvenir qu'il a gardé de la Société, laquelle lui adresse de sincères et unanimes remerciements, en le priant de bien vouloir préparer une conférence qui ne manquera pas d'intérêt.

L'assemblée vote l'achat d'un cône de réduction 18×24 , d'occasion, avec son objectif, pour la confection des clichés de projection ou autres et une loupe de mise au point.

L'assemblée vote de sincères et unanimes remerciements aux journaux photographiques qui ont bien voulu nous envoyer leur bulletin et publications périodiques, savoir :

Journaux : *La Revue suisse de photographie*, *Le Monde photographique*, *Le Photo-Journal*, *Home-Journal*, *La Photo-Revue suisse*.

Bulletins : La Société française de photographie, les Sociétés de Dijon, d'Amiens, de Caen, de la Gironde, Lorraine de Nancy, de Saint-Claude (Jura), du Havre.

Publications commerciales : Comptoir général de photographie, le Photogramme, la Mise au point, l'Arc-en-ciel, Ombres et Lumière, les Procédés modernes.

L'assemblée vote l'achat des ouvrages suivants, traitant de photographie, pour être déposés à la bibliothèque, à la consultation des membres de la Société :

Traité encyclopédique de photographie, par Fabre, 6 v.

Traité pratique de radiographie et de radioscopie, par Londe.

Notes sur la photographie artistique, par Puyo.

Les lumières artificielles en photographie, par Fourtier.

La Triplice photographique, par Ducos du Hauron.

Les ateliers photographiques de l'Europe, par Baden-Pritchard.

Traité pratique de développement, par Londe.

Le développement de l'image latente, par Seyewetz.

Traité élémentaire d'optique photographique, par M. Mullin.

Traité de photolithographie, par L. Vidal.

Traité de photographie appliquée au dessin industriel, par Masselin.

Un crédit de 300 fr. est affecté pour toutes ces dépenses.

Un répertoire complet de tous les ouvrages et publications existant à la bibliothèque sera envoyé à la première convocation.

M. Blard propose à l'assemblée de faire l'achat d'un objectif double à portrait extra-rapide couvrant le 13×18.

Etant donné les prix élevés de ces objectifs neufs de marque dans les divers catalogues, il est sursis à cet achat jusqu'à ce que l'on puisse trouver une occasion sérieuse qui sera soumise au Conseil.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Le Secrétaire,

F. DOLIN.

* * *

Liste des membres de la Société.

MEMBRES FONDATEURS

MM. Cléret, Conseiller à la Cour, et Delebecque, ingénieur.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Pector, Paris.

Kuss, Annecy.

Reymond, Grenoble.

Giraud, Grenoble.

Soret, Le Havre.

MM. Vincent, Nouméa.

Imbert, Biskra.

Dosquet, Madagascar.

Henry, Ajaccio.

MEMBRES ACTIFS

MM. Abrioud, entrepr.

Alby, lieutenant.

Allotte, inspecteur.

Audra, lieutenant.

de Barral, propriétaire.

Bellon.

Berlie, banquier.

Besson, capitaine.

Blanchard, greffier.

Blard, professeur.

de BoisFleury, lieut.

Briot, inspecteur.

Busset, chemisier.

de Buttet, propriétaire.

MM. Carrutti (de), consul.

Chabannes (de), lieut.

Chapouilly, inspect.

Chanvin, professeur.

Clerc, camionneur.

Courtois, insp. princip.

Croz, A.

Delon, directeur.

Descamps, capitaine.

Descostes, avocat.

des Francs, capitaine.

Dolin, F., liquoriste.

Dolin, H., liquoriste.

Domergue, ingénieur.

| | |
|--------------------------------------|------------------------------|
| MM. Duchaufour, inspect. | MM. d'Oncieu, Amé. |
| Dumas, propriétaire. | Pascaud (M ^{lle}). |
| Durfort de la Broye, col. | Pavy, négociant. |
| Durouchoux, lieut. | Perreau, Ch., banquier. |
| Farcy, directeur. | Perret, entrepreneur. |
| Fiquet, avoué. | Robert, industriel. |
| de Guillebon, capit. | Perrin, libraire. |
| Janin, fils, doreur. | Perriquet, lieut. |
| Lapeyre, juge suppl. | Petitjean, lieutenant. |
| Laplace (M ^{lle}). | Piémontèze, sculpt. |
| Le Bourgeois, lieut. | Rauge, docteur. |
| Longue, avocat. | Reverchon, repr. com. |
| Martin (M ^{me}), rentière. | Reynaud, Hôt. France. |
| Mestreau, directeur. | Tardy, Cadastre. |
| Meunier, abbé. | Tissot, ag. gén. d'assur. |
| Montéron, capitaine. | Vaunetelle, sous-int. |
| Mullin, professeur. | de Vaux, St-Cyr, propr. |
| Nocca, entrepreneur. | Virgile, capitaine. |
| Orsat, capitaine. | |

MEMBRES HONORAIRES

| | |
|-----------------------|---|
| MM. Brun, avoué. | MM. Laracine (M ^{lle}), rentière. |
| de Boigne, rentier. | Laracine, rentier. |
| Chiron, rентier. | Mermet, négociant. |
| de Costa, Paul. | Mion, inspecteur. |
| de Costa, chanoine. | Mottet, entrepreneur. |
| Dunoyer, rentier. | Pollet, cafetier. |
| Dénarié, A., docteur. | Porraz, plombier. |
| Exertier, chanoine. | de la Comble, capit. |
| Forest, sénateur. | Richard, avocat. |
| Favier, banquier. | Revil, pharmacien. |
| du Grosriez, préfet. | Tardy, J., rentier. |
| Mgr. Hautin. | Villeneuve (de), rentier. |
| Janin, Laurent. | |